

Lettre de soutien à Laurence Tutello

Il me semble important d'apporter ici publiquement mon soutien, en tant que libraire de quartier indépendant, généraliste et parisien, et au nom de mes confrères, à la plainte de Laurence Tutello, à l'encontre de « groupements » tels que Libr'est¹, pour la confirmer et la compléter.

Il s'agit pour nous de dénoncer la série d'hypocrisies et d'impostures dont l'histoire récente de la Générale du Livre est un des symptômes les plus manifestes. Le processus à l'œuvre dans le dévoiement et la dégradation de cet ancien comptoir, naguère encore grossiste utile et apprécié des libraires parisiens, est en effet inscrit dans un mouvement plus général de prédation et destruction des activités et bonnes pratiques des librairies indépendantes.

Cette dénonciation est aujourd'hui urgente et nécessaire car ce mouvement désastreux semble avoir les faveurs de la puissance publique, en parfaite contradiction avec les déclarations d'intention répétées des représentants des pouvoirs publics au crédit du réseau de libraires indépendants couvrant le territoire national et qu'il s'agirait de soutenir et promouvoir.

Au delà de la problématique des marchés publics et de leur accaparement abusif, telle que la révèle Laurence Tutello, et des détournements qu'encourage la supercherie sur laquelle repose l'attribution des « aides aux libraires » réputées déterminer l'orientation et les modalités d'approvisionnement en livre des bibliothèques publiques, les pratiques de ce groupement et de ses homologues¹ attestent de dérives qui suscitent la désapprobation, voire l'indignation des libraires authentiquement indépendants et de proximité.

Ces marchés des bibliothèques publiques, leur procédure et le « soutien » qu'ils sont supposés apporter au réseau national de libraires de proximité sont en l'état actuel des choses marqués par une double imposture. D'abord leur nature de « marché » est de facto une supercherie dès lors que les dispositions de la loi sur le prix unique du livre annihilent toute différence de prix (la remise plafonnée étant d'application générale par tous les soumissionnaires aux marchés des bibliothèques). Cette première imposture est doublée de la confusion mystificatrice sur laquelle débouchent, comme l'explique bien Laurence Tutello, les critères « résiduels » d'attribution de ces marchés. Au final, loin de « soutenir » les authentiques librairies indépendantes (et leur proximité si indispensable et d'autant plus appréciée en ces temps de destruction du lien social et de délabrement culturel « multimédiatisé ») la « politique du livre » conduite par les pouvoirs publics aboutit au résultat inverse de celui qu'elle revendique comme objectif déclaré.

Le procès de la « dématérialisation » du livre et de la promotion induite de tout ce qui éloigne les lecteurs de leurs librairies (ventes en ligne, téléchargements, tablettes, liseuses, etc.), et la responsabilité éminente de l'État dans ce processus mortifère, renvoient évidemment à une problématique trop vaste pour être abordée dans le cadre de cette lettre. Je me contenterai ici d'indiquer que des propositions concrètes de refonte des modalités de ces marchés peuvent être proposées à leurs autorités de tutelle, de nature à sortir de ces abus mystificateurs et restituer à l'attribution de ces « aides publiques » aux librairies indépendantes leur caractère de transparence, impartialité, équité et démocratie aujourd'hui totalement dévoyés.

Sur les méthodes abusives de Libr'est (qui n'a en réalité plus grand chose à voir avec ce que fut la Générale du Livre) et leur inscription dans une logique de parfaite extériorité aux usages et bonnes pratiques de la librairie, sur le comportement de sa direction et le rejet qu'ils suscitent, je me contenterai d'évoquer à titre d'exemple la plainte que j'entends déposer auprès du SLF et s'il le faut auprès de l'administration. Une plainte motivée par le refus de vente qui est opposé par Libr'est à ceux des libraires (pourtant en compte à la générale du livre depuis des lustres) refusant de leur fournir une *autorisation de prélèvement* (extravagante prétention de la direction de Libr'est !), pratique complètement étrangère aux usages commerciaux interprofessionnels et alors que nous nous réglions nos commandes à la Générale ... au comptant.

Enfin j'observe que certains de nos confrères² de province (incités à se regrouper en « lobby alternatif » par l'étrange posture des pouvoirs publics,) s'étonnent « *de la ségrégation affirmée par le CNL : dans le cadre de la fourniture de sites et de portail, Dialogues et La Générale du Livre sont subventionnées au titre de leur activité SSII et non à celui de « librairie ».* Alors que Place des libraires et Mediaweb permettent aux libraires, depuis plusieurs années, de géolocaliser leurs stocks sur internet et de vendre en ligne, le CNL refuse de soutenir un projet de développement significatif de ces outils. »

Je conclurai sur le constat unanimement partagé que le problème mis en lumière par ces « concentrations » néfastes est commun à toutes les librairies : c'est la baisse de la fréquentation des librairies. Un constat qui induit cette conclusion de simple bon sens que tout ce qui concourt à éloigner les lecteurs de leurs librairies doit donc être combattu, par tous.

Chacun peut constater (en consultant les statistiques du marché du livre sur les 10 dernières années) que cette baisse de fréquentation est essentiellement imputable à la prédation opérée par les ventes en ligne, directes et dématérialisées, sur internet. Cela vise naturellement TOUS les sites de vente en ligne. Au premier rang desquels évidemment amazon , mais aussi toutes les tentatives candides et illusoire de le concurrencer. Chimériques projets qui ont pour seul résultat certain de valoriser et de légitimer cela même qui est à l'origine de la destruction des métiers du livre et de toute l'activité et la sociabilité qu'ils produisent, tout en dégradant et disqualifiant l'activité de médiateur qui fait toute la valeur humaine et sociale de notre profession.

Nous avons proposé des solutions³ fédératrices, démocratiques, solidaires et impartiales, conformes à la volonté générale actée par la collectivité nationale et à l'esprit de la loi Lang, approuvées par nos confrères, qui permettraient assez simplement de mettre un terme aux dérives dénoncées par Laurence Tutello aussi bien que de résoudre les principales difficultés qu'affrontent aujourd'hui nos métiers du livre, sous la pression destructrice d'amazon et des dématérialiseurs du livre et du lien social. Elles se résument, encore une fois à ce constat d'évidence partagée :

Restaurer, encourager, promouvoir la fréquentation des librairies et non la dissuader au seul profit du marché.

Autrement dit : restaurer, encourager, promouvoir l'autonomie, l'indépendance, la diversité et la proximité sociale des librairies (et donc l'accès égalitaire aux livres) et non les détruire en suscitant une « guerre de tous contre tous » sur fond de « darwinisme social » destructeur d'emploi et de valeur.

Favoriser une fédération des efforts et des talents du réseau de librairies indépendantes, valorisant leur qualité irremplaçable de médiateurs culturels et sociaux, au sein d'une instance impartiale d'intérêt public, leur permettant de se distinguer avantageusement des « vendeurs de livres en ligne », et non un absurde et ridicule mouvement de « concentration capitaliste » alimentant des guerres microcholines en librairie.

Dominique Mazuet
Libraire indépendant à Paris
(Librairie Tropiques)

¹ tels Dialogues, Decitre, SFL, Mollat, etc.

² acteurs et utilisateurs de la plate-forme « Place des libraires »

³ Projet « demain chez mon libraire » joint aux présentes.